



Syndicat Intercommunal de Gestion des transports scolaires à destination des collèges

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE - LUYNES - SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DE GESTION DU
TRANSPORT SCOLAIRE À DESTINATION DES COLLÈGES
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2026

Date de convocation
26/01/2026

Date d'envoi
27/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 février à 18h00 le Comité Syndical Intercommunal de Gestion du Transport Scolaire à Destination des Collège dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET, Président en exercice.

Nombre de membres

En exercice : 06
Présents : 06
Absents : 00
Pouvoirs : 00
Votants : 06

Etaient présents :

Mesdames Christine BLIN, Sylviane FORTUN, Brigitte BESQUENT,
Messieurs Sébastien MARAIS, Jean-Michel ARNAUD.

Absent excusé :

Madame /
Monsieur /

Assistaient également sans voix délibérative les déléguées suppléantes :

Mesdames Danièle HOUDU, Christine MÉNORET.

Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :

Monsieur Raphaël SIMAR - Directeur Général des Services - Ville de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 037-253701924-20260211-DEL_11022026_01-DE



DEL N° 11-02-2026/01 COMPTE DE GESTION 2025.

En application des dispositions des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte de gestion du comptable public doit être approuvé préalablement au vote du compte administratif.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2025, sans les reports 202, sont repris dans le tableau ci-dessous qui est extrait du compte de gestion.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 859.51 €	334 753.02 €	347 612.53 €
Titres de recettes (b) émis	2 417.31 €	207 260.83 €	209 678.14 €
Réductions de titres (c)	0.00 €	170.00 €	170.00 €
Recettes nettes (d=b-c)	2 417.31 €	207 090.83 €	209 508.14 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 859.51 €	334 753.02 €	347 612.53 €
Mandats émis (f)	0.00 €	233 346.83 €	233 346.83 €
Annulations de mandats (g)	0.00 €	15 749.58 €	15 749.58 €
Dépenses nettes (h=f-g)	0.00 €	217 597.25 €	217 597.25 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	2 417.31 €		
(h-d) Déficit		10 506.42 €	8 089.11 €

Avec les reports de l'exercice 2024, on arrive au résultat de clôture suivant :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Excédents 2024 reportés	10 441.51 €	199 753.02 €	210 194.53 €
Résultat global de clôture exercice 2025	12 858.82 €	189 246.60 €	202 105.42 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2025, tel qu'il lui a été présenté par le Comptable de la collectivité, dont les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

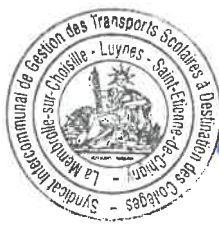
Madame Sylviane FORTUN
Délégue Titulaire

Délibération rendue exécutoire : **17 FEV. 2026**

Par sa transmission en Préfecture le :

Et sa publication le site internet de la commune le : **17 FEV. 2026**

Le Président,



Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 037-253701924-20260211-DEL_11022026_01-DE